



## travaux sur parties communes

Par **kinzu06**, le **16/06/2011** à **08:40**

Bonjour,

J'envisage de faire des travaux sur des parties communes de mon immeuble. Ces travaux consistent à utiliser la toiture terrasse au dessus de mon appartement pour y construire une surélévation de 40m<sup>2</sup> SHON(possible dans le PLU de ma commune)et d'utiliser une partie en jouissance privative pour faire une terrasse.

mes questions:

- Faut-il l'unanimité des voix en assemblée générale ou une majorité est suffisante?
  - Faut-il prévoir le rachat à la copropriété de ces parties communes?
  - Combien peut-on estimer ce rachat?
  - Combien peut coûter la modification du règlement de copropriété et le calcul des tantièmes?
- Comprenez que je n'ai pas beaucoup de moyen, je veux me renseigner avant de m'engager dans un projet aussi fou!!!....

Merci à tous pour vos réponses  
à bientôt

Kinzu